

Avis de constitution

SOCIETE « ACADEMIE LES 3 SAINTS DE NIANGON »

Siège Abidjan, Yopougon Niangon Socovime Cite les
3 Saints, Lot 136, Ilot 24

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 23 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ACADEMIE LES 3 SAINTS DE
NIANGON »

Objet : FORMATION, ENCADREMENT, EDUCATION,
GESTION D'UNE ECOLE PRIMAIRE PRIVEE, PRESTATIONS
DE SERVICES DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon Niangon Socovime Cite
les 3 Saints, Lot 136, Ilot 24

Dirigeant(s) M ANON JEAN-JACQUES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06367 du 03/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78434/GTCA/RC/2023 du 03/11/2023

